

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 559

présenté par
M. Berville

ARTICLE PREMIER**CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL**

Rédiger ainsi la deuxième phrase de l'alinéa 25 :

« Elle donne également accès aux informations relatives à l'aide au développement, qu'elle publie sur une plateforme unique, à l'ensemble des pays en développement partenaires. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.